

Mission Permanente
du Royaume du Maroc

Genève



9
البعثة الدائمة
للمملكة المغربية

جنيف

21^{ème} session du Groupe de travail sur
l'Examen Périodique Universel

Examen de la République d'Arménie

**Intervention de la Délégation
du Royaume du Maroc**

Genève, le 22 janvier 2015

M. Salah Eddine TAOUIS

Monsieur le Président,

Ma délégation voudrait souhaiter la bienvenue à Son Excellence,, et la délégation qui l'accompagne, et les féliciter pour la présentation du rapport national de la République d'Arménie.

Le Maroc prend note de l'engagement et des réalisations accomplies par la République d'Arménie en matière de protection et de promotion des droits de l'homme.

A cet égard, ma délégation salue l'adoption de la Stratégie nationale et plan d'action pour la protection des droits de l'homme.

Nous saluons également l'adhésion de l'Arménie à la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées et à la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

Le Maroc prend note avec satisfaction de l'intérêt accordé par l'Arménie à la promotion des droits des femmes et l'égalité entre les sexes, comme en témoigne de nombreuses mesures prises dans ce domaine, parmi lesquelles l'adoption de la loi relative à l'égalité des chances pour les femmes et les hommes.

Enfin, ma délégation souhaiterait faire les recommandations suivantes :

- 1- Intensifier les efforts visant à mettre en œuvre intégralement et de manière efficace les plans et stratégies nationaux de lutte contre la traite des êtres humains.
- 2- Poursuivre les actions de lutte contre toutes les formes de discrimination

Je vous remercie.